

Burundi : la Banque centrale accusée d'être à l'origine de faillites

Arrib News, 09/05/2012 à 14h30 Source Xinhua Le Syndicat général des commerçants du Burundi (SYGECO) accuse la Banque centrale d'avoir failli à sa mission de supervision financière et d'être à l'origine de la faillite d'un bon nombre de commerçants. « La Banque centrale a failli à sa mission de supervision financière. Très peu de règlements ont été édictés et ceux qui sont édictés vont dans un seul sens de sécuriser les banques en oubliant de sécuriser leurs clients alors qu'ils font partie du système financier », a souligné mercredi dans un atelier de présentation d'une étude de supervision bancaire au Burundi Audace Bizabishaka, président du SYGECO.

Une autre pièce d'accusation porte selon le président du SYGECO sur l'écart énorme entre les taux d'intérêt créditeurs et les taux d'intérêt débiteurs, le SYGECO accusant la Banque centrale de ne pas s'impliquer sous prétexte que le secteur bancaire est libéralisé. Les commerçants accusent également la Banque centrale d'assister impuissamment aux violations répétitives par les banques commerciales des conventions qu'elles signent avec les clients. La conséquence, ce sont les quelque 13 000 commerçants qui se sont retrouvés sur la liste noire, c'est-à-dire, qu'ils ne peuvent pas contracter aucun crédit dans tous les établissements financiers établis sur le territoire burundais. Pour le président du SYGECO, tout cela est dû au fait que la loi de 1925 sur la faillite n'a pas prévu de recours après le Tribunal du Commerce. Au Burundi moins d'une dizaine de banques et quelques institutions de microfinances se partagent le marché financier.